

**Offre Murales Déco - Maison Déco rentrée 2025
DU 11 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2025**

12€ remboursés pour 100€ d'achat dans les gammes de peintures murales à effets Maison Déco.

Pour bénéficier de l'offre :

1) **ACHETEZ**, entre le **11/10/2025** et le **15/11/2025**, dans un magasin participant (achat internet non-autorisé), simultanément un minimum de 100€ de produits dans les gammes **de peintures murales à effets** Maison Déco parmi les références éligibles.

Vous pouvez retrouver la liste magasins participants ainsi que les produits des gammes éligibles sur le site de l'offre www.maison-deco-promo.fr.

2) **CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE www.maison-deco-promo.fr** au plus tard le **30/11/2025** minuit inclus.

- **Remplissez intégralement le formulaire d'inscription** en indiquant vos coordonnées complètes et vos coordonnées bancaires (IBAN présent sur votre RIB).
- **Déclarez vos achats** en sélectionnant la date d'achat, les références achetées, ainsi que le point de vente d'achat.
- **Téléchargez en ligne une photo au format JPEG ou PDF complète et lisible de l'original de votre ticket de caisse** entier où apparaissent et sont entourés la date et l'enseigne d'achat, les libellés et le prix de vos produits. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.

Les dossiers sans inscription préalable via www.maison-deco-promo.fr ne seront pas pris en compte.

Il ne sera **accepté qu'un seul dossier par foyer** (même facture, même nom, même email, même adresse, même IBAN) **sur toute la durée de l'opération**. Par dossier s'entend **une demande de remboursement concernant un ou plusieurs produits éligibles achetés**.

Veillez à bien respecter les délais d'inscription et d'envoi du dossier et à fournir tous les documents demandés.

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement, par virement bancaire exclusivement, sous 4 à 6 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme. Un email de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail.

Vous pouvez aussi consulter le suivi de votre demande de remboursement en cliquant sur l'onglet « suivi de la participation » sur le module d'inscription de l'offre.

Offre valable, entre le 11/10/2025 et le 15/11/2025, pour l'achat minimum de 100€ de produits les gammes **de peintures murales à effets** Maison Déco, exclusivement dans les magasins participants en France Métropolitaine, Corse et DOM TOM (achat internet non-autorisé). Offre non cumulable, réservée aux particuliers résidents et ayant un compte bancaire domicilié en France et limitée à une demande de remboursement par foyer (même facture, nom, email, adresse, IBAN), hors personnel de la société MDP et de la société organisatrice. Les frais liés à la participation de l'offre ne sont pas remboursés. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité des dossiers. Il appartient aux participants de conserver une copie de leur dossier pour toute réclamation. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre ou inscription **après le 30/11/2025 minuit** sera considéré comme non conforme. La société organisatrice ne saurait être tenue responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution, mauvais adressage du courrier électronique...).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (4319) dans l'objet de votre email. **Toute réclamation effectuée après le 31/12/2025 ne sera plus prise en compte.**

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, responsable de traitement dans cette opération, missionnée par la société MDP. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables au traitement de l'opération et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération. En application du règlement européen n°2016/679 sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018 et de la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse dpo@take-off.fr. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.